



## Règlement du Tremplin Seine Montante du Samedi 23 Février 2019

Appel à candidature du 05 Novembre 2018 au 07 Janvier 2019

### **PARTICIPATION ET INSCRIPTION AU TREMPLIN**

Le tremplin est ouvert aux groupes ou artistes seul(e)s, amateurs ou semi-professionnels, inscrits sur la liste des réseaux **Rezone (91)** et **Pince Oreille (77)**. Au moins un des membres doit avoir **moins de 30 ans** et doit **habiter en Essonne ou en Seine-et-Marne**.

L'esthétique musicale doit être cohérente avec l'artiste pour lequel il est susceptible d'assurer la première partie en cas de victoire.

Les gagnants des anciennes éditions ne peuvent pas se présenter au tremplin.

Chaque candidat doit proposer **un lien audio et/ou vidéo** accompagné d'**une liste comportant les noms des musiciens** qui composent la formation, **leur date de naissance** ainsi que **leurs instruments respectifs**.

### **La candidature au tremplin peut se faire**

- sur internet, via un formulaire en ligne:

<http://www.theatre-corbeil-essonne.fr/seine-montante.php>

- par voie postale en envoyant votre candidature à l'adresse suivante :

**MJC Fernand Léger – Centre Social - « SEINE MONTANTE »  
45, allées Aristide Briand 91100 Corbeil-Essonne**

- ou par mail à [lapetitescene@mjccorbeil.com](mailto:lapetitescene@mjccorbeil.com)

en vous envoyant la candidature remplie et signée, le règlement signé, accompagné des documents ou liens demandés sur la candidature.

Les formulaires sont téléchargeables sur :

<https://www.mjccorbeil.com/musiques-actuelles/seine-montante>

L'inscription au tremplin est gratuite.

Vous recevrez un mail confirmant la validité de votre inscription.

Date limite d'inscription : **07 Janvier 2019**.

Pour tout renseignement, contacter Dianella PENA à la MJC – Centre Social au 01 64 96 27 69 ou par mail.

**SELECTION DES GROUPES OU ARTISTES SEUL(E)S**

La sélection des groupes se fera par un groupe de jury composé de professionnels du secteur musique de la MJC – Centre Social, du Théâtre de Corbeil-Essonnes et du collectif bénévoles « Petite Scène », chargé de l'organisation des événements musicaux de l'association.

3 projets candidats seront sélectionnés pour participer au Tremplin Seine Montante, qui aura lieu le **Samedi 23 Février 2019, sur « La Petite Scène » de la MJC Fernand Léger – Centre Social de Corbeil-Essonnes.**

2 prix seront décernés à la fin du Tremplin, **un prix du Jury et un prix du public.** Le choix des projet gagnants se fera par un jury de professionnels pour le prix du jury ainsi qu'à l'applaudimètre pour le prix du public. La MJC - Centre Social conseille donc fortement aux formations sélectionnées de communiquer sur l'événement par ses propres moyens, en plus de la communication assurée par celle-ci. Le jury annoncera les lauréats à l'issue du tremplin.

### **LE JOUR DU TREMPLIN SEINE MONTANTE**

Les participants devront fournir la liste des titres interprétés lors du tremplin, leur durée, et la fiche technique du groupe par mail à [romain.welker@mjccorbeil.com](mailto:romain.welker@mjccorbeil.com), adressé à Romain Welker, **au moins trois semaines avant le jour du tremplin.**

Sachez que la superficie du plateau de la Petite Scène est de **5m d'ouverture par 3m de profondeur.** La durée de la prestation ne doit pas excéder les **25 minutes.**

Le jour du tremplin, les artistes devront se rendre disponible toute l'après-midi, à partir de 14h00, afin de faire les balances. Aucune balance ne se fera pendant le tremplin.

L'accès aux loges sera limité aux artistes. Des badges nominatifs seront distribués, contrôlés et strictement personnels.

Le repas sera à la charge de la MJC Fernand Léger – Centre Social.

### **LES PRIX DU TREMPLIN**

#### **– Le Prix du Jury**

La formation sélectionnée remportera **un accompagnement musical de 3 jours par la MJC – Centre Social**, entre le **(DATES ACCOMPAGNEMENT GROUPE).**

Les conditions de l'accompagnement seront à définir avec l'équipe de la MJC Fernand Léger – Centre Social. Aucun défraiement et repas n'est pris en charge.

Cette même formation jouera **première partie des Wiggles**, le Samedi 23 Mars 2019, au Théâtre de Corbeil-Essonnes. Le jour du concert, le repas sera à la charge de la MJC – Centre Social.

#### **– Le Prix du Public**

La formation sélectionnée **sera programmée à la Fête de la Musique** qui aura lieu le Vendredi 21 Juin 2019 à la MJC Fernand Léger, organisée en partenariat avec la Ville de Corbeil-Essonnes.

L'organisation des balances et du passage sur scène sera à définir avec l'équipe de la MJC.

Le repas sera à la charge de la MJC Fernand Léger – Centre Social mais pas le défraiement.

J'ai lu et j'approuve les conditions de participation

Signature du participant :